Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 35 (1943)
Heft: 1

Artikel: Bilan 1942
Autor: Rimensberger, E.-F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-384340

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

35me année | Janvier 1943 | No 1

Bilan 1942.

Par *E.-F. Rimensberger.*

Les commentaires qui suivent donnent un aperçu de la situation mondiale. Dans le numéro de février, Max Weber, conseiller national, exposera la situation politique et économique de la Suisse.

I.

La guerre est en voie d'atteindre son point culminant. Les deux camps adverses — les récentes manifestations allemandes ne permettent aucun doute — mobilisent leurs dernières réserves, matérielles et morales. Plus la guerre s'exacerbe, plus le drame s'approche du dénouement et plus les belligérants fouettent les sentiments de haine et de vengeance, cette haine dont Hitler a dit, dans son message de Nouvel an, après avoir rappelé que le peuple allemand l'avait ignorée jusqu'à maintenant, qu'elle était « nécessaire pour avoir quelque chance de mener avec succès une lutte de cette envergure ». C'est en termes analogues que Mussolini a répondu au discours prononcé par Churchill à la fin de novembre: « Nous devons nous libérer de tout faux sentiment. Sans haine contre l'ennemi, il n'est pas possible de mener la guerre. » Dans son discours, prononcé à l'occasion de l'entrée des troupes allemandes en zone libre, le Premier Ministre britannique avait proclamé: « Tous les Français se trouvent maintenant sous le joug allemand; tous vont apprendre à haïr avec la même ferveur. »

Mais il est facile de demander vengeance et expiation, encore qu'à l'issue de la dernière guerre, en dépit de la rhétorique des hommes d'Etat, les coupables dont la punition paraissait la plus évidente n'aient pas été inquiétés. Mais cela n'a pas empêché Churchill, le 25 octobre 1941, de déclarer que « l'expiation des crimes commis par le régime national-socialiste est l'un des principaux buts de guerre des alliés ». De son côté, Benesch a affirmé que les actes de la nature de ceux qui ont été perpétrés dans le Protectorat méritent la peine de mort. Le jour de la victoire, a-t-il ajouté, les sentences de la Cour suprême de justice seront « im-

pitoyablement exécutées ». En particulier, les membres du gouvernement actuel du Protectorat (c'est-à-dire des compatriotes) seront cités au tribunal de la nation « parce que toutes les faiblesses, tous les compromis, toutes les servilités, même si l'on tient compte des circonstances tragiques dans lesquelles ces hommes de paille remplissent la mission que leur a confiée l'occupant, ont une limite ». Ces quelques commentaires suffisent à définir l'atmosphère politique générale.

Sur le *plan économique,* les milieux compétents — et ceux qui ne le sont pas — demandent l'anéantissement et l'élimination de l'ennemi — dont les intentions sont présentées sous les couleurs les plus sombres.

Sur le *plan social,* on tient généralement pour admis, de part et d'autre, que le premier soin de l'adversaire, s'il remportait la victoire, serait d'asservir les peuples vaincus et de les exploiter à son seul profit.

Tandis que les articles des journaux, les discours et les manifestes reprennent à qui mieux mieux, et avec un sadisme non déguisé, ces thèmes de vengeance et de destruction, quelques voix, dont l'autorité est pourtant incontestable, se hasardent à faire entendre que la guerre pourrait peut-être prendre fin plus vite qu'on ne le pense.

C'est alors avec plus d'angoisse que l'on se demande: mais quelle paix résultera de ce règlement sommaire que l'on nous promet? Cette question est posée par tous les peuples, intéresse tous les peuples, quel que puisse être le vainqueur. Dans les deux camps, la réponse des masses populaires est sensiblement la même. Des deux côtés de la barricade on pense, et plus encore on espère, que des processus révolutionnaires provoqueront une transformation radicale de l'ordre économique et social.

Que les *buts de guerre de l'Axe* impliquent un tel bouleversement, personne ne le conteste; sans vouloir examiner ici les méthodes employées, nous voyons déjà en Allemagne comme dans les pays occupés préfigurer sur les plans politique, économique et social des changements qui peuvent être définitifs.

Chez les *Alliés* aussi, dont on dit volontiers qu'ils représentent le principe évolutionniste, nous le voyons foulé aux pieds chaque fois qu'il serait susceptible d'être appliqué, fût-ce à l'occasion de la plus modeste des innovations. A elle seule, cette « sécurité sociale » dont les gouvernements anglo-saxons ont fait une pièce maîtresse de leur propagande, en admettant qu'on veuille la réaliser sérieusement, suppose une véritable révolution économique. Mais une telle révolution, c'est l'évidence même, ne peut être victorieuse si elle se limite à un Etat. *Sans une organisation économique internationale, la révolution économique nationale exigée par la réalisation de la sécurité sociale n'est pas possible.*

Mais, depuis la publication des buts de guerre des Alliés, avons-nous enregistré de nouvelles déclarations précisant mieux ces

responsabilités? Et les hommes qui les portent sont-ils conscients de ce dilemme? Sont-ils en mesure d'étayer plus solidement leurs promesses par des arguments plus concrets?

II.

Jusqu'à aujourd'hui, la « Charte de l'Atlantique », signée le 14 août 1941, demeure le plus représentatif des documents alliés sur les buts de guerre.

Disons-le d'emblée (en songeant avant tout à l'euphorie de ses commentateurs) *la Charte n'est pas un instrument révolutionnaire;* elle n'y prétend d'ailleurs pas. Même si toutes les promesses qu'elle contient étaient scrupuleusement tenues, elle serait impuissante à faire du monde de demain un monde nouveau. La Charte ne va pas au delà d'une *énumération de principes généraux.* Mais elle n'en représente pas moins un premier pas et important. Seul le premier point est incontestable et incontesté: Les nations unies ne recherchent *aucun gain,* soit territorial, soit d'autre nature. En revanche, lorsque les Alliés déclarent simultanément qu'« ils ne tendent à aucune modification territoriale qui ne réponde pas aux désirs librement exprimés par les peuples intéressés », nous sommes bien obligés d'avouer que cette formule est très élastique (il n'est que de songer aux vœux « librement exprimés » des peuples à l'issue de la dernière guerre! Il en est de même de la formule spécifiant que les Alliés « s'efforceront », « en respectant intégralement leurs engagements, d'assurer aux mêmes conditions à tous les Etats, grands ou petits, vainqueurs ou vaincus, un meilleur accès au commerce mondial et aux sources de matières premières nécessaires à la prospérité économique des nations ». Nous aurons encore l'occasion de revenir sur ce point. Quant à la promesse de respecter le droit de tous les peuples de choisir eux-mêmes leur forme de gouvernement et de restaurer dans leurs droits souverains les peuples qui en ont été spoliés, il faut bien dire qu'elle est déjà caduque, ne serait-ce qu'ensuite des accords passés depuis, avec la Russie notamment. L'un des points les plus importants de la Charte stipule que les Alliés « s'efforceront » de réaliser la collaboration économique de toutes les nations afin d'assurer pour tous des conditions de travail meilleures, la prospérité économique et la sécurité sociale. Ces deux dernières revendications figuraient déjà dans l'arsenal des promesses de la dernière guerre. Quant à la « sécurité sociale », si elle consiste à réaliser sur le plan international des solutions analogues à celles préconisées par le Plan Beveridge, elle n'est pas autre chose qu'une extension de la prévoyance sociale dont la nécessité avait été proclamée à la fin de la dernière guerre. A cette époque aussi, on a fait miroiter la « justice sociale ». Mais celle-ci va beaucoup plus loin que la sécurité sociale, qui n'est en somme qu'une garantie de « la valeur de réapprovisionnement de la marchandise-travail ». En 1919, la « justice sociale » a été codifiée sous forme de mesures

de prévoyance sociale au chapitre XIII du Traité de paix, qui affirmait l'impérieuse nécessité de réaliser cette justice, la paix universelle ne pouvant être assurée qu'à ce prix. La suite est connue.

Les Alliés « espèrent » que « l'anéantissement total de la tyrannie nationale-socialiste » permettra de conclure une paix donnant à toutes les nations la possibilité de vivre en sécurité à l'intérieur de leurs frontières et garantissant à tous les hommes, dans tous les pays, une vie à l'abri de la crainte et de la misère. En outre, cette paix « devrait » permettre à tous les Etats de naviguer sans entrave sur les mers. Enfin, le dernier point de la Charte dit que les Alliés « estiment » que *tous les peuples*, pour des raisons politiques et morales, devraient renoncer à recourir à la *force*. La paix ne pouvant être garantie tant que des peuples continuent de menacer les autres par d'incessants armements, les Alliés considèrent comme *essentiel le désarmement* de ces peuples jusqu'au moment où il aura été possible de mettre sur pied un *système général et durable de sécurité collective*. En outre, les Alliés « encourageront et soutiendront » toutes les mesures pratiques propres à alléger les dépenses d'armement qui écrasent les peuples pacifiques.

Ce point 8 et dernier de la Charte implique une évidente contradiction. Comment tous les peuples peuvent-ils renoncer à la force s'ils ont, parallèlement, la tâche de tenir en échec les nations belliqueuses? Et peut-on diviser le monde en nations belliqueuses et en nations pacifiques? Et combien de temps cette discrimination doit-elle être valable? (Que l'on songe au bellicisme des Français modernes et à celui de leurs ancêtres de l'époque napoléonienne.) Cette contradiction n'a pas échappé au secrétaire d'Etat américain aux Affaires étrangères; il s'est efforcé de la corriger dans son discours de juillet 1942 en confirmant la nécessité de créer un organisme international capable, le cas échéant, de maintenir par la force la paix entre les nations. Mais les composants de cet organisme étant des éléments nationaux — en pourrait-il être autrement? — ne risque-t-il pas de constituer lui-même le danger dont il a mission de nous protéger?

Mais, trève de commentaires à la Charte de l'Atlantique! Examinons maintenant dans quelle mesure les principes généraux qu'elle proclame ont été précisés dans l'intervalle.

Disons tout d'abord quelques mots de la *paix* qui, selon la Charte, doit être, après « l'anéantissement de la tyrannie nationale-socialiste », le point de départ des autres réalisations.

Depuis la proclamation de la Charte nous avons vu prendre corps une tendance que nous avons déjà décelée précédemment, ce qui nous a valu d'être accusé de divers côtés de « malveillance »: la paix ne doit pas être conclue immédiatement, mais « organisée progressivement ». Comme l'a déclaré M. Hull, elle doit être précédée, selon la formule de son sous-secrétaire d'Etat, M. Sumner

Welles, d'une « solution intermédiaire », d'un « armistice prolongé » pendant assez longtemps pour permettre l'élaboration d'un système international de protection. Lorsque l'on songe que la « sécurité collective » à laquelle on a tendu avant la guerre actuelle (et qui allait infiniment moins loin) n'a pu être réalisée bien que l'on ait débattu le problème pendant des dizaines d'années, on se demande avec anxiété combien la « solution » Hull exigera de temps!

Mais, du moment que l'on envisage de telles méthodes, rappelons la misère sans nom et les conséquences morales et matérielles désastreuses qui sont résultées de l'interminable armistice entre l'Allemagne et la France. Ce n'est pas sans crainte que l'on imagine un tel état de choses à l'échelle européenne et même mondiale, et particulièrement si l'organisation « progressive » de la paix doit exiger des années comme le laissent entendre des personnalités compétentes.

Si, à la fin de la guerre — en admettant qu'elle « finisse » normalement — la paix n'est pas organisée rapidement sous la pression des masses populaires, nous assisterons, sans aucun doute, à de nouveaux désaccords, à une « guerre par d'autres moyens » et même au retour de guerres véritables — songeons à Versailles — avant que les pourparlers aient pris fin. Des Alliés, même liés par les rapports les plus profonds et les plus loyaux (ne parlons pas d'Alliés dont les intérêts et les ambitions divergent aussi fortement que ceux des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la Russie), ne peuvent réaliser une paix véritable qu'à la condition de la conclure immédiatement, alors que le souvenir des sacrifices communs et le sentiment de la reconnaissance due aux peuples qui ont fait la guerre sont encore frais.

Si ces tendances ne soulèvent pas d'opposition parmi les petits pays alliés, des raisons psychologiques permettent à la rigueur de le comprendre; en effet, ils peuvent espérer que la longue période d'armistice leur permettra de corriger les malheurs de la guerre; en revanche, il est presque tragique de constater que la plupart des pays neutres prennent connaissance de ces intentions sans commentaire et sans protestation.

La Paix de Versailles a été une mauvaise paix, certes, mais une paix. Celle qui succédera à la guerre doit-elle n'être que la prolongation, sans solution de continuité, du conflit ou même le prélude d'un chaos?

Est-il admissible que l'on se cache la tête dans le sable, parce que l'on veut dès maintenant composer avec tous les intérêts et que l'on se refuse à se prononcer définitivement sur les formes d'organisation (qui s'annoncent déjà) du monde de demain: nouvelle Société des Nations, plus efficace et disposant d'une force

armée, ou Ligue des puissances victorieuses ou encore « organisation régionale » du monde?

Quant à cette dernière suggestion, elle provoque chez les Alliés, bien qu'elle y soit très populaire, de grosses divergences de vues. Des représentants autorisés des petits pays, ceux de Belgique et de Norvège notamment, sont prêts à renoncer à une neutralité qu'ils sont dans l'incapacité de faire respecter lorsqu'elle est attaquée. Parce qu'ils ont toujours été les objets des grandes puissances — et même leurs champs de bataille — ces petits pays (parmi lesquels la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Grèce, la Yougoslavie — encore qu'ils n'aient pas toujours été d'accord entre eux) voient leur salut plutôt dans une organisation « universelle » que régionale (en raison aussi de leur état de dépendance marqué à l'égard du commerce international). Quant au Luxembourg, dont on a « disposé » pendant des siècles (mais sans parvenir à étouffer le sentiment national), il serait éventuellement prêt — en songeant aux excellentes affaires faites par le passé — à renoncer à son indépendance politique au sein d'une organisation paneuropéenne. D'autres Etats, par contre, bien que leur indépendance et leur neutralité leur aient valu plus de déboires que de prospérité, n'en demandent pas moins énergiquement la restauration de leurs droits souverains promise par les Alliés.

Mais est-ce une raison, parce que les difficultés et les désirs sont aussi divers que nombreux, pour que la guerre soit relayée par un état d'incertitude et d'indécision? Cette crainte inspire presque simultanément à des personnalités pourtant représentatives des déclarations contradictoires. Tandis que les unes affirment que l'« ordre nouveau » et « l'appui financier et économique qui leur sera accordé, n'impliquent pour aucun de ces pays la perte de son indépendance économique et politique », les autres parlent de la « vanité » de l'« indépendance formelle » des petits Etats, condamnent le « principe rigide des nationalités », proclament que « les petits pays ne peuvent continuer d'exister qu'à la condition de lier d'une manière permanente leur destin à celui d'une grande puissance » ou encore énoncent, comme M. Hull, que, bien que « les différends seront réglés d'une manière pacifique », la paix doit être maintenue si nécessaire par la force. D'une part, on précise qu'après la guerre il faut agir « selon un plan, rapidement et radicalement » et, de l'autre, on parle d'une « solution intermédiaire prolongée ».

Nous reconnaissons que chacune de ces deux conceptions peut être exposée et défendue avec un égal souci de servir le bien général. Toutefois, s'il n'est pas possible de trouver une synthèse entre la contrainte et la liberté, entre la souveraineté et l'intégration dans un ensemble plus vaste, nous pouvons craindre que la démocratie ne s'effondre au moment même où, après tant de sacrifices, elle s'apprête à cueillir les fruits de la victoire.

III.

En ce qui concerne les problèmes purement *économiques*, nous sommes heureux de constater que celui des « matières premières » — que nous avons commenté ici même à plusieurs reprises — a fait l'objet d'une définition qui, cette fois, ne manque pas de netteté, tout en montrant que le capitalisme n'a pas l'intention de « faire du communisme ». Le 9 octobre, M. Sumner Welles, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, a nettement déclaré devant la délégation américaine du commerce extérieur: « L'accès aux matières premières, c'est la faculté d'acheter sur les marchés mondiaux. » Mais, pour cela, dirons-nous, il faut de l'argent, ou du crédit. Sumner Welles a toutefois réduit la portée de sa déclaration en ajoutant: « Désormais les matières nécessaires à la conduite de la guerre ne seront plus accessibles aux Hitler futurs. L'accès aux matières premières est réservé au commerce pacifique. » Malheureusement, l'histoire est là pour rappeler que, jusqu'à maintenant, « tous les Hitler futurs » ont toujours réussi à se procurer, directement ou indirectement, et par des « transactions pacifiques », les matières premières indispensables à l'équipement de leur machine militaire, et cela non seulement en période de paix, mais même une fois leurs agressions déclenchées; on l'a vu pendant cette guerre! Aussi longtemps qu'il y aura une économie capitaliste, les Hitler futurs ne seront jamais dans l'embarras; et même en admettant que le capitalisme soit remplacé par un autre ordre économique, il n'est pas certain qu'ils ne parviennent pas à se procurer tout de même les matières premières nécessaires.

(En 1935, alors que le Reich était en pleine période de réarmement, l'U.R.S.S. communiste a couvert le 58 % des importations allemandes de manganèse. En 1936, la même U.R.S.S., alors que la Société des Nations, avec l'assentiment de la délégation russe, avait décrété des sanctions économiques contre l'Italie, augmentait de 20 % ses livraisons à l'agresseur de l'Abyssinie!)

Lorsqu'on étudie la réorganisation économique de l'après-guerre, on ne peut négliger l'importante question des *livraisons de denrées alimentaires* à l'Europe continentale que les Alliés ont promis d'effectuer dès la fin de la guerre. Cette promesse figure parmi les premiers buts de guerre dont les Alliés aient donné connaissance. En 1940 déjà, le Premier Ministre britannique, M. Chamberlain, annonçait l'intention de l'Angleterre de constituer préventivement des réserves de vivres destinées à être dirigées vers les pays occupés dès qu'ils auraient recouvré leur entière liberté. Depuis lors, les Alliés n'ont laissé échapper aucune occasion de renouveler ces promesses; elles sont un prétexte à commentaires optimistes.

Mais il faut remonter à la dernière guerre pour saisir toute l'importance de ce problème. Sir William Goode, qui dirigeait alors cette « assistance alimentaire », a reconnu ouvertement, dans son rapport au gouvernement, que « ces livraisons de denrées ali-

mentaires étaient alors (quelques mois après la guerre) la seule possibilité de maintenir au pouvoir les gouvernements de certains pays et de ceux notamment qui venaient d'être récemment constitués ». Il ajoutait que, dans certains cas, ces livraisons aggravaient même la situation lorsqu'elles n'étaient pas accompagnées de matières premières. Il est évident que cette aide des Alliés était, dans une certaine mesure, un instrument de leur politique. L'une des règles de Hoover, qui dirigeait alors l'organisation américaine de ravitaillement, était de ne livrer des denrées alimentaires qu'aux pays où il pouvait en contrôler la distribution, « ce qui constituait une certaine protection contre le communisme et ses machinations ». Brailsford, qui participait également à cette action alliée, a déclaré récemment, en commentant l'aide envisagée par les nations unies après cette guerre: « Je me souviens fort bien des expériences que j'ai faites à la fin de la dernière guerre en Europe, pendant cette période de famine et de révolution menaçante, alors que, d'une semaine à l'autre, on ignorait si le régime de la Hongrie, de l'Autriche ou de la Bavière allait être social-démocrate, ou soviétique, ou démocratique, ou féodal. L'évolution dépendait d'une manière décisive des livraisons américaines de vivres. Les Américains ont manipulé cette aide de manière à assurer la victoire de la réaction en Hongrie et à entraver les réformes sociales en Allemagne et en Autriche. L'aide américaine était alors entre les mains d'agents conservateurs et capitalistes qui en firent une arme politique. Il était en leur pouvoir de favoriser ou de freiner tel ou tel mouvement politique. Il en sera de même à la fin de cette guerre. En d'autres mots, les hommes qui auront en mains l'organisation américaine de ravitaillement pourront déterminer l'évolution politique des pays qui ont besoin de cette aide. »

Mais où en sont les préparatifs de cette action? La Conférence des gouvernements alliés, convoquée le 24 septembre 1941 au Palais de St-James, à Londres, pour étudier cette question, est demeurée pratiquement sans résultat. La situation ne s'est guère améliorée depuis lors. Le 2 décembre dernier, M. Eden a confirmé à la Chambre des Communes que la restauration de l'Europe exige une aide immédiate après la guerre. Malheureusement nous devons opposer à cette déclaration la constatation faite par la commission pour l'étude des crises du B.I.T. au cours de sa séance d'avril 1942, à savoir que le blé, le coton et le café sont les seuls produits importants encore en excédent. Quant aux réserves britanniques, elles sont en grande partie épuisées, si bien que l'Angleterre est à peine en mesure de ravitailler l'Europe. « A la fin de la guerre, constate l'un des rapporteurs de cette commission du B.I.T., une grande partie de l'Europe souffrira d'une pénurie de produits essentiels. Si ces derniers ne peuvent être livrés rapidement, la sous-alimentation, les maladies et peut-être même la famine ne pourront être évitées. » Le rapporteur demande une collaboration des gouvernements. Mais il semble que ceux-ci « ne puissent voir au delà de

leurs intérêts immédiats que sous la pression de l'opinion publique, qu'à la condition que cette dernière les oblige à agir avec plus de magnanimité ». Mais, dans le discours que nous venons de mentionner, Eden a déjà pris soin de déclarer que « la responsabilité d'accumuler ces réserves de vivres incombe avant tout aux Dominions et aux Etats-Unis ».

Ces quelques commentaires soulignent donc de la manière la plus nette l'importance de ce problème et de sa solution. Dans un discours où il relevait le résultat négatif de la Conférence de St-James, Jef Rens, le conseiller économique de la Centrale nationale belge, actuellement à Londres, demandait avec anxiété: « Mais qu'adviendra-t-il s'il apparaît, après la guerre, que les nations alliées sont incapables de résoudre ces problèmes? Des révoltes éclateront ici et là. Dans leur misère et leur désarroi, les masses travailleuses se tourneront vers le pays qui semble avoir surmonté toutes ces difficultés: l'U.R.S.S. Ce pays, qui résiste victorieusement aux armées allemandes et qui aura une part décisive à la victoire des Alliés, jouira alors de la plus grande considération. » Rens ajoute même que, si les Alliés faillissent à leur tâche, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et la France notamment risquent de se convertir à l'idéologie soviétique. « Si tel était le cas, c'en serait fait pour longtemps de la liberté. »

Il apparaît de plus en plus que les dangers résultant de ce manque de clarté et de ces contradictions sont très réels. Sans aucun doute, l'amélioration de la situation militaire des Alliés a permis, aux milieux qui n'ont jamais pris au sérieux le monde « nouveau » et les réformes nécessaires, de reprendre du poil de la bête. L'élimination partielle de Sir Stafford Cripps, l'entrée du fils de Lord Derby au gouvernement, etc., peuvent être considérés comme des indices. Mais ce qui est plus important du point de vue syndical, ce sont les heurts que le rapport du directeur intérimaire du B.I.T. a provoqués lors de la Conférence internationale du travail à Washington. Les employeurs américains et britanniques ont ouvertement reproché au directeur d'avoir sciemment évité de faire l'éloge du libéralisme et de l'industrie privée. Nulle part ce document ne mentionne « que le monde, entre autres choses, a le plus grand besoin d'un nouvel épanouissement de l'économie privée, à laquelle on doit dans une si ample mesure les progrès du siècle dernier. A l'issue de la Conférence internationale du travail de New-York, le « Big Business », le grand patronat (et tout particulièrement l'Association patronale des Etats-Unis, la Chambre de commerce américaine, les grands constructeurs d'automobiles, les chantiers navals britanniques, la métallurgie, etc.) a déclenché une campagne systématique pour une renaissance du libéralisme. La mentalité capitaliste se manifeste en pleine guerre sans la moindre vergogne. Il est d'ores et déjà certain qu'aux Etats-Unis l'influence des industriels grandit et qu'ils passent souvent avec succès à l'offensive contre les partisans du « New

Deal ». C'est ainsi que le président de la Fédération des ouvriers métallurgistes, Tanner, a pu révéler récemment que les grands constructeurs britanniques de navires, qui craignent la concurrence de l'avion après la guerre et font tout pour entraver les plans prévoyant la mise en service d'avions transatlantiques géants, préfèrent voir chômer les travailleurs de l'industrie aéronautique plutôt qu'occupés à construire des moyens de transport concurrents. En outre, a ajouté Tanner, si la production de guerre britannique n'a pas encore atteint son maximum, c'est à l'influence de certains puissants intérêts capitalistes que nous le devons (juin 1942).

En pleine guerre, les armateurs sont parvenus à faire accepter un plan prévoyant, après la guerre, la remise aux compagnies privées des bâtiments actuellement construits pour le gouvernement.

Mais les capitalistes américains peuvent justifier leur attitude — en admettant qu'ils en ressentent le besoin — en invoquant la politique officielle de leur gouvernement; en effet, les Etats-Unis, actuellement la plus grande puissance du monde, et qui auront la part du lion de la reprise économique de l'après-guerre, tendent à la restauration de la plus grande marge de liberté économique possible, aussi bien sur le plan national qu'international. Infatigablement, le très réaliste Sumner Welles insiste sur le fait que seul un démantèlement des entraves et des contraintes économiques peut assurer la reconstruction économique du monde, étant donné que « les échanges normaux de marchandises, seuls capables de permettre l'amortissement des investissements à long terme exigés par cette reconstruction, sont incompatibles avec les restrictions de la liberté du commerce et de l'industrie et les barrières artificielles opposées aux transactions commerciales ». Que ce soit consciemment ou inconsciemment, peu importe, les Etats-Unis se mettent en opposition avec le système de tarifs préférentiels de l'Empire britannique, avec les accords d'Ottawa, etc.

En novembre dernier, Wendell Willkie a embouché la même trompette en demandant que l'internationalisme politique soit complété par un internationalisme économique et que les Alliés se hâtent de préciser leurs buts de guerre afin d'éviter que la libération des pays occupés ne soit le signal d'un débordement des passions nationalistes. Cette conception, dit le correspondant de Londres d'un journal généralement bien informé, est incontestablement à l'opposé de celle de Churchill et des membres conservateurs de son cabinet, qui diffèrent sans cesse de donner une définition précise de la Charte de l'Atlantique en alléguant que la première des tâches est tout d'abord de gagner la guerre; la Grande-Bretagne, a précisé Churchill, préoccupé d'éclaircir « certains malentenus », a la ferme intention de « conserver ses droits », en d'autres termes, comme l'a dit Eden « l'Empire britannique ne peut renoncer à sa position de puissance mondiale »; elle entend « rester une puissance dont les intérêts s'étendent au monde entier ».

Dans ces conditions, on comprendra qu'il est difficile pour les

organisations syndicales, qui demeurent sur le terrain de la réalité et des faits économiques, de trouver une solution intermédiaire acceptable entre ces deux tendances divergentes. Une déclaration de Citrine, le secrétaire général des Trade Unions britanniques, lors de la discussion relative aux problèmes de l'après-guerre au sein du Conseil syndical international provisoire en septembre 1942, le montre nettement: « On fait des propositions en vue de l'après-guerre comme s'il n'y avait jamais eu de guerre. L'économie dirigée n'est pas possible sans une autorité réglant l'affectation de la main-d'œuvre et disposant du pouvoir nécessaire, soit pour créer des activités économiques, soit pour les limiter. *On ne peut refuser à une telle autorité le droit de contrôler la main-d'œuvre.* Sans aucun doute, une telle solution rencontrerait de l'opposition dans nos milieux. Je n'espère pas de cette guerre l'avènement de l'âge d'or. Pour les dix années qui viennent, la nationalisation des mines et des chemins de fer, c'est-à-dire du charbon et des transports constituent le maximum de ce que nous pouvons attendre. » (Procès-verbal de la F.S.I.)

En face de tant d'incertitude et d'indécision, on comprend que les déclarations des hommes d'Etat se fassent toujours plus prudentes, et en partie aussi plus contradictoires. D'un même mouvement ils demandent tout à la fois des interventions radicales et rapides, lentes et prudentes, des solutions régionales et mondiales, définitives et provisoires, une organisation « progressive » de la paix et des « modifications profondes » de l'organisation politique et économique du monde, ils affirment leur foi en « un idéal élevé » et leur conviction de « solutions commandées par l'intérêt ».

Mentionnons, dans cet ordre d'idées, deux des déclarations importantes de ces derniers temps: le discours d'Eden à la Chambre des communes sur la reconstruction du monde (2 décembre 1942) et l'allocution prononcée par Wallace, le vice-président des Etats-Unis, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Wilson.

Tous deux insistent sur l'*action indépendante* des nations après la guerre. Wallace souligne cette revendication d'une manière particulièrement nette: « Il est exact qu'à la longue chaque nation, comme chaque individu, ne peut compter que sur elle-même et ne peut s'en remettre qu'à elle-même du soin d'améliorer le standard de vie de sa population... Le premier souci d'un Etat est d'assurer le bien-être de la nation. » Mais Wallace n'en reconnaît pas moins la nécessité d'un « instrument destiné à empêcher les guerres économiques », de même qu'une « Cour suprême mondiale » — le système d'organisation du monde demeurant cependant indifférent. Après bientôt 4 ans de guerre il avoue « que l'on ne sait pas encore grand'chose de l'organisation du monde de l'après-guerre; quoi qu'il en soit, on peut commencer (!) à penser aux principes sur lesquels sera établie la nouvelle démocratie mondiale que les nations unies appellent de leurs vœux ». Parmi ces principes Wallace mentionne « la liberté et l'unité, en d'autres termes la

« selfadministration » (autrement dit l'économie privée et la liberté du commerce et de l'industrie) et la centralisation de l'autorité », c'est-à-dire des choses qui s'excluent automatiquement. Comme nous l'avons vu, Eden, dans son discours du 2 décembre, a laissé aux Dominions et aux Etats-Unis le soin de constituer des réserves de denrées alimentaires pour les pays affamés de l'Europe. Il n'a fait que confirmer l'une des déclarations du président britannique de la Conférence de St-James: « Ces problèmes sont avant tout l'affaire des gouvernements intéressés. »

Cet assouplissement progressif de la rigueur des buts de guerre des Alliés, parallèle à l'amélioration de la situation militaire et d'une différenciation idéologique plus poussée, ne correspond pas seulement au sentiment de soulagement des grandes puissances — qui considèrent les plus graves dangers comme surmontés et, partant, tâchent de retirer les concessions faites sous la pression des circonstances, mais encore répond à la ligne générale de la politique alliée, qui a de tout temps inscrit à son programme la liberté et l'indépendance des peuples, si bien que l'on ne peut dénier à ce désordre apparent une semblance d'ordre.

A cet *ordre dans le désordre,* à cette *absence ordonnée de plan* nous pouvons opposer en quelque sorte la *planification sans plan,* l'*ordre désordonné* des Puissances de l'Axe qui ont renoncé, dès le début, à publier des buts de guerre, qui ont pu y renoncer pour la simple raison que leur idéologie, en cas de victoire, ne laisse aucun doute sur leurs méthodes d'organisation de l'Europe et du monde.

Toutefois, depuis que le bonheur de la guerre n'est plus exclusivement le partage des Puissances de l'Axe, on constate de nouvelles inflexions dans leur langage. Récemment, le « Völkischer Beobachter » s'est cru obligé de préciser que le nouvel ordre repose non pas sur la contrainte mais sur la libre adhésion. Pourtant, on peut bien penser que si l'Axe remportait une victoire nette, les grandes puissances — l'Allemagne, l'Italie et le Japon — revendiqueraient pour elles — sur le terrain économique également — l'hégémonie, l'autorité sans contrôle. Une Europe plus ou moins autarcique pourrait se rendre indépendante de l'étranger. Une planification par grands espaces économiques (les plans nécessaires sont déjà au point depuis longtemps et s'ils n'ont pas été mis à exécution dans l'entre-deux-guerres, c'est simplement parce la Société des Nations n'avait ni la volonté, ni les moyens d'en imposer l'application) et les possibilités qu'elle offre permettraient aux petits pays de résoudre infiniment plus facilement qu'aujourd'hui maints problèmes avec lesquels, étant donnée l'incertitude où nous sommes quant au régime économique de demain ou encore la certitude d'un retour offensif des difficultés d'hier, nous nous colletons désespérément (il suffit de songer au problème apparemment insoluble des rapports entre l'agriculture et l'industrie en Suisse). Dans un système d'économie à grand espace les possibilités

économiques, bonnes ou mauvaises, seraient sensiblement égales pour tous; en revanche tous seraient dans l'obligation absolue de se plier aux nécessités supérieures du groupe économique. Les Etats (pensons aux Etats-Unis, à l'Allemagne, à la France, à la Suisse) sont le résultat d'une succession de crises, de victoires, de défaites, d'adaptations. Du côté de l'Axe, on estime que les petits Etats auraient tout intérêt à se soumettre aux exigences du grand espace économique et de ses tendances autarciques; il en résulterait pour eux un gain économique. Mais alors les grandes puissances ne tiendraient aucun compte des protestations provoquées par la limitation de la liberté des petits pays. Les grands espaces économiques sont conçus comme des systèmes économiques fermés et autarciques réglés selon des principes généraux *fixés d'autorité* par les grandes puissances. Bien que ce régime n'implique pas un commerce mondial dans l'acception classique du terme, « l'économie à grands espaces » et l'économie mondiale ne s'excluent pas nécessairement, le monde entier s'organisant en grands espaces, ces derniers devant ensuite s'ajuster réciproquement... à moins que l'on n'assiste avant que cet ajustement ne soit réalisé à un choc de ces espaces, à une nouvelle guerre mondiale.

IV.

Disons encore quelques mots de la *politique sociale.* Nous avons déjà rappelé, au début, que la Charte de l'Atlantique et les promesses et plans qui en sont issus (par exemple, le plan Beveridge) ne procèdent pas d'une conception révolutionnaire, c'est-à-dire ne visent pas à des modifications de structure.

En matière de politique sociale, les mouvements ouvriers aussi bien sur le plan national (la Suisse constitue une louable exception) qu'international, n'ont pas établi des programmes définis. Nous ne trancherons pas ici la question de savoir si cet état de choses est dû au fait qu'au regard de la dernière guerre les buts sont entièrement différent (parce qu'il ne s'agit plus seulement d'une amélioration des conditions de vie, mais d'une réorganisation totale).

Quoi qu'il en soit, lors du dernier conflit mondial, les mouvements ouvriers des deux groupes de belligérants, après deux et trois ans de guerre déjà, avaient étudié des programmes que les événements n'ont pas encore entièrement dépassés. Nous ne pouvons pas en dire autant en cette quatrième année de la nouvelle conflagration mondiale.

Tandis que l'on ignore à peu près tout de l'existence et des efforts de la IIe Internationale, la Fédération syndicale internationale, en revanche, a institué, dès 1941, un Conseil international syndical provisoire, où siègent les délégués de quelques Internationales professionnelles (dont la représentation est assurée presque exclusivement par les sections britanniques) et les représentants des pays suivants: Grande-Bretagne, Etats-Unis, Canada,

Suède, Norvège, Canada, Argentine, Mexique et Palestine. Au cours de la première séance (1er septembre 1942, à Londres), la F.S.I. a annoncé que les Centrales nationales des Etats-Unis, du Canada, de la Suède, de l'Argentine et du Mexique n'avaient pas encore désigné leurs mandataires.

Après de longs échanges de vue, la Fédération syndicale internationale a décidé d'instituer deux comités, l'un s'occupant exclusivement des questions nettement syndicales (c'est-à-dire de la réorganisation du mouvement syndical après la guerre) et l'autre des *revendications économiques et sociales* de l'après-guerre. Ce dernier comité est composé des collègues: Citrine, Schevenels, Rens, Nordhal, Svitanies, Adamczyk, Coppok, Edwards, Oldenbroeck et Chester.

En corrélation avec ces initiatives de la F.S.I., il convient de rappeler que le *Bureau international du travail* étudie également les problèmes de l'après-guerre, mais sans avoir encore arrêté un plan définitif. Un rapport de la Fédération syndicale internationale laisse entendre que le B.I.T. a « à peine abordé » l'étude des problèmes de la paix et de la reconstruction ». « Bien qu'entre les trois groupes du B.I.T. (gouvernements, patrons et salariés) l'entente se soit faite dans une large mesure sur la nécessité de fixer, pendant la guerre encore, *les principes fondamentaux de l'organisation économique et sociale du monde de demain, afin de prévenir un retour offensif du chaos social et des crises économiques — dont les conséquences et le chômage des masses ne peuvent que conduire à une nouvelle guerre, les trois groupes sont encore loin d'être d'accord sur la nature de ces principes* . . . Il faudra encore de nombreuses discussions avant que l'entente se fasse sur les points essentiels des décisions de l'après-guerre ». Le Bureau international du travail semble revendiquer avant tout une extension de ses attributions, notamment en matière économique, les revendications de politique sociale ne pouvant être réalisées qu'à la condition que l'organisation et la situation économique le permettent. C'est tout particulièrement le cas en ce qui concerne cette « sécurité sociale » dont les belligérants ont donné l'assurance aux travailleurs, et qui n'est réalisable que dans la mesure où le chômage peut être surmonté et où les masses travailleuses peuvent atteindre à un standard de vie satisfaisant.

Lors de la dernière guerre déjà, les organisations syndicales étaient convaincues qu'un Bureau international du travail et une Société des Nations ne pourraient remplir leur mission: la pacification du monde et un meilleur équilibre social, qu'à la condition de disposer de l'autorité nécessaire pour faire appliquer leurs décisions. C'est pourquoi nous lisons dans un appel adressé aux travailleurs de tous les pays par le Congrès syndical international de Berne en 1919: « Ce parlement international (le B.I.T.) ne doit pas se limiter à établir des conventions internationales dénuées de toute force obligatoire générale mais il doit promulguer des lois

internationales, lesquelles, dès leur entrée en vigueur, doivent avoir force de loi au même titre que les actes législatifs nationaux. Cette conception du rôle du parlement international du travail implique l'institution d'un organe législatif international . . . , c'est-à-dire d'un organe international souverain. » Malheureusement, le B.I.T. et la Société des Nations ont eu avant tout un caractère consultatif, ce qui a tout particulièrement contribué à l'échec de la Société des Nations.

V.

Nous ne saurions conclure sans esquisser l'attitude de la Suisse en face de cette évolution. Un article récemment paru dans le « Oeffentlicher Dienst » nous servira de point de départ:

> *« Notre position est au fond très simple et très claire. Nous voulons sauvegarder au delà de cette guerre nos libertés et l'indépendance de notre pays; toutefois, nous n'ignorons pas qu'une « nouvelle Europe » sortira de cette guerre, une Europe dans laquelle nous devons vivre et nous affirmer. Il va sans dire que nous constituerons nous-mêmes une partie de cette « nouvelle Europe »; nous aurons l'obligation d'y collaborer activement avant tout sur le plan économique. Dans tous les cas nous serons en présence d'une « Europe nouvelle » quel que soit le vainqueur. Suisses et démocrates, nous repoussons en grande partie la conception que l'un des belligérants se fait de cette « Europe nouvelle ». Mais ce faisant, un trop grand nombre de Suisses estiment que tout est dit et oublient que, dans tous les cas, une « nouvelle Europe » sortira de cette guerre. Nous avons le droit, et même le devoir, de nous faire une image aussi précise que possible de ce que doit être, à notre avis, cette « Europe nouvelle ».*

Mais cette nouvelle Europe aura-t-elle dans tous les cas le caractère fondamental d'un « nouvel ordre »? Nous nous permettons d'en douter, tout particulièrement si nous faisons une distinction nette entre les diverses formes possibles d'organisation. Que cette « nouvelle Europe » soit le résultat d'une libre fédération des peuples ou d'une décision imposée par la contrainte, ce sont les critères valables pour l'économie nationale qui lui seraient applicables. On distingue le *système individualiste,* qui laisse toute liberté à la production et à la distribution, le *système coopératif* ou socialiste dans le cadre duquel la production est dirigée et la consommation libre (ce qui pose la question de savoir si les immenses difficultés qui vont de pair avec une planification très poussée de la production sont compatibles avec la liberté de la production) et finalement l'*économie solidariste* dans laquelle la production et la consommation sont planifiées.

Les tendances économiques et les plans tant des Alliés que des Puissances de l'Axe n'impliquent pas la suppression du capitalisme. D'ailleurs, ils ne se laissent intégrer entièrement dans aucune des catégories ci-dessus. Tout au plus peut-on dire que ce que nous connaissons déjà des plans et des intentions des Alliés nous engage plutôt à les classer dans la catégorie de l'économie

individualiste, c'est-à-dire d'un « libéralisme dirigé » (une contradiction en soi), tandis que ceux de l'Axe relèvent plutôt d'une quatrième catégorie: la production est libre dans la mesure où la forme capitaliste de l'entreprise est maintenue et la consommation est planifiée (par le rationnement et un « dirigisme » du pouvoir d'achat: contrôle des salaires, etc.). Certains théoriciens affirment qu'à la longue ce système économique n'est pas viable et nous imposent le choix entre l'une des trois premières catégories.

En pleine contradiction avec les déclarations que nous avons mentionnées plus haut, Eden s'est un jour laissé aller à dire que « le problème est simple et signifie: occupation intégrale et répartition équitable ». Malheureusement, le problème n'est pas aussi simple et, jusqu'à aujourd'hui, que nous sachions, les programmes et les plans des Alliés ne se sont pas encore préoccupés sérieusement de sa solution.

> *Cette solution implique l'élimination de l'exploitation de l'homme par l'homme, c'est-à-dire la suppression de la concurrence et de l'économie fondée sur le profit, en d'autres termes une économie qui ait pour seul objet la satisfaction des besoins.*

Jusqu'à aujourd'hui, *rien encore ne permet de penser que l'un ou l'autre des belligérants tende à une telle solution et soit animé de la sincère volonté d'établir sur des bases vraiment nouvelles les rapports entre l'Etat et l'économie.*

Mais en disant cela, nous avons conscience que même ceux qui espèrent et revendiquent très sérieusement ces modifications fondamentales ne se font pas toujours une idée nette de leurs conséquences. Citrine avait certainement raison, lors de la discussion des plans extrêmement poussés présentés au Conseil syndical international (la plupart par des émigrés sans responsabilité directe), de rappeler qu'au A du plan suit le B de la contrainte et qu'une fois donné le petit doigt, le reste suit. Ne nous faisons pas d'illusions. Si vraiment l'automatisme brutal du libéralisme (et c'est précisément parce qu'il a été brutal sur tous les paliers qu'il a si efficacement contribué — malgré les malheurs qu'il a provoqués — à la prospérité générale) doit être remplacé par une « planification sans douleur », cette dernière doit être complète et non faite de pièces et de morceaux. Même en admettant que tout ce qui peut être organisé à vue humaine soit appelé à l'être, il restera toujours suffisamment de hasards, de sources d'erreurs, d'inharmonies économiques pour que la « réglementation du hasard » pose encore un grave problème. (Rappelons, par exemple, que le plan quinquennal soviétique pour 1932/37 prévoyait un accroissement de la population de 165,7 à 180,7 millions, alors qu'elle n'est montée qu'à 169 millions.)

A la fin de la guerre, sur le plan national comme sur le plan international, la question se posera de savoir si les individus doi-

vent continuer d'être considérés comme des entités économiques individuelles, des « monades économiques » ou n'agir que par le truchement de groupes. Si la seconde de ces éventualités devait l'emporter — comme les déclarations des belligérants des deux camps le laissent entendre — tous les travailleurs auraient alors à se soumettre à un plan réglant jusqu'au moindre détail leur comportement économique. (C'est déjà le cas dans les pays en guerre.)

Nous doutons, quant à nous, que la solution satisfaisante pour toutes les parties, préconisée par M. J. Mussard dans le numéro de janvier de la *Rote Revue* soit réalisable sur une grande échelle. L'auteur propose que, chaque fois que la situation économique est telle que les employeurs ne sont plus en mesure de réaliser des gains, le « secteur libre », par divers adaptations et déplacements de main-d'œuvre — mais qui ne laisseraient pas d'être coûteux — recoure au « secteur collectif » qui jouerait, avec sa création d'occasions de travail notamment, le rôle de « sanatorium » de l'économie.

> *Le monde, a déclaré récemment le ministre britannique du travail, Bevin, ne retrouvera pas la paix et la sécurité tant que les pays riches et dont la capacité de production est élevée ne consentiront pas à sacrifier une part de leur standard de vie pour améliorer les conditions d'existence dans les régions moins favorisées.*

Ce que M. Bevin dit des Etats s'applique aux rapports entre les classes sociales et les citoyens.

Ce sacrifice, synonyme d'organisation, implique pour tous le renoncement à une partie de la liberté et de la commodité. C'est pourquoi, lorsqu'il est question de l'organisation d'une Europe nouvelle, d'un monde nouveau, il serait indiqué que tous les annonciateurs et prometteurs de réformes n'abusassent pas, comme ils le font du mot de liberté dont l'espérance, certes, peut contribuer à rendre moins amères les tribulations du moderne Ulysse, mais qui peut être aussi le chant de sirène qui l'attire sur les écueils de la déception.

C'est pourquoi nous jugeons utile de rappeler ici les sages commentaires que Jacobus Weidenmann publiait récemment dans *Die Nation:*

> *« Celui qui chante la liberté en soi, qui la chante comme la panacée de tous les maux de l'humanité, sert un faux dieu tout en ignorant que la liberté a le double visage de Janus. La liberté, lorsqu'elle n'est que la liberté de concurrence, la liberté d'exploiter son prochain est certainement le moyen le plus satanique d'opprimer la vraie liberté. Cette liberté-là est avant tout au service de la force; elle est un instrument de destruction de la dignité, aussi bien de celui qui en use que de celui qui en est la victime. La liberté « en soi » est sans valeur. Liberté, oui, mais liberté disciplinée. Un libéralisme qui vit de l'adoration de cette liberté absolue ne vit pas, mais se désagrège. Il ne suffit pas de rogner les ailes de la liberté lorsqu'elle est devenue impétueuse. Ce n'est pas la mesure de liberté qui importe, mais sa qualité, mais son usage. Il n'existe pas de principe, pas de forme sociale qui soit excellent en lui-même. La seule*

chose excellente, c'est la volonté de se libérer des slogans et de rechercher sérieusement les moyens propres à assurer le vrai bien de l'homme. Seule est bonne la bonne volonté, la volonté de contribuer à servir les valeurs supérieures en recourant aux seuls moyens qui résistent à l'examen d'une conscience attentive. »

Il ne nous sert donc de rien d'affirmer chaque jour dans nos journaux que la Suisse ne peut vivre sans la liberté du commerce et de l'industrie, sans la liberté des échanges et autres libertés matérielles. Si la Suisse a une conscience suffisante des nécessités de l'heure, si elle sait les reconnaître, en tenir compte en temps voulu et avec le courage voulu, elle vivra. En se préparant d'elle-même à toutes les éventualités, elle conservera la possibilité de se décider en toute indépendance pour l'une ou pour l'autre d'entre elles. Et ces possibilités sont nombreuses dans un monde dont une partie — l'Axe — tend à une planification intégrale de l'Europe, tandis que l'autre partie — les Alliés — incarne les virtualités les plus diverses: Les Etats-Unis, nation jeune, espèrent avec quelque raison jouer le rôle de grande puissance mondiale (à laquelle un monde libéré d'entraves promet la plus grande prospérité). L'Empire britannique et les peuples qui le composent hésitent entre le maintien des facteurs qui les ont rendus riches et puissants et des adaptations et des réformes exigeant des limites et une organisation. Quant à l'U.R.S.S., elle espère une victoire de ses idées dans le monde, parce qu'elle n'attend pas du capitalisme, non sans raison, la protection et la tranquillité dont elle a tant besoin pour sa reconstruction.

Les ouvriers du bois et bâtiment et la guerre.

Aucun des rapports d'activité publiés par les fédérations syndicales ne reflète plus nettement les répercussions multiples de la guerre, du régime de pénurie et du renchérissement sur les conditions de travail et de salaire des travailleurs que celui de la Fédération suisse des ouvriers du bois et bâtiment pour la période 1939/41. La F.O.B.B. s'est ressentie plus directement que les autres organisations des conséquences de la guerre, ce qui est naturel si l'on songe que les « constructions d'intérêt national » occupent avant tout des travailleurs des professions organisées par la F.O.B.B. Il en est de même des travaux d'amélioration foncière nécessités par l'extension des cultures. En outre, la guerre et la pénurie des matières premières ont provoqué un brusque fléchissement de la construction d'habitations, d'autant plus sensible pour les travailleurs que l'activité du bâtiment était déjà assez fortement réduite au cours des années qui ont précédé le nouveau con-